

Publié le 7 novembre 2013

« Les Epl sont une chance pour l'Europe » se félicite Michel Barnier

Le Congrès des Epl et la Conférence européenne ont débuté autour de la question centrale : « L'Europe supporte-t-elle le projet Epl ? », en présence de Michel Barnier, Commissaire européen chargé du Marché intérieur et des services, et Thierry Repentin, ministre délégué chargé des Affaires européennes.



Milena Angelova, vice-présidente du Ceep a accueilli Michel Barnier par ces mots : « Vous êtes triplement chez vous : en Europe, en France et parmi les acteurs locaux ». Des propos prolongés par **Jean-Léonce Dupont**, président de la Fédération des Epl, détaillant l'importance de l'Europe pour le mouvement des Epl, honoré d'accueillir un représentant de la Commission européenne. Tous deux ont souligné le bon dialogue entretenu avec la Commission lors de l'élaboration des directives marchés publics et concessions. Les débats que le Ceep et la Fédération ont eus sur ces sujets ont mis en lumière les spécificités des Epl en Europe. **Michel Barnier** n'a pas manqué de souligner le rôle de ces entreprises en tant que vecteurs de performance économique et de cohésion sociale en Europe en les invitant à se saisir des nouveaux outils mis à leur disposition à l'instar des fonds structurels. Le débat alimenté par **Jesús Maza Burgos**, président d'Elige, la Fédération espagnole des Epl, **Philippe Maillard**, directeur général de Lyonnaise des Eaux, **Milena Angelova**, vice-présidente du Ceep, **Carl Cederschiöld**, président de KFS, la Fédération suédoise des Epl, et **Mireille Flam**, vice-présidente de la Fédération des Epl, a permis d'échanger des vues différentes sur les apports de l'Europe aux Epl et vice-versa. **Mireille Flam** a constaté que les échanges entre homologues européens et la collaboration avec les institutions ont toujours été une chance pour les Epl françaises. C'est grâce à la diversité de l'Europe que les Spla puis les Spl 2010 ont été introduites en France, et que la Sem contrat deviendra prochainement une nouvelle composante de la gamme Epl. Parallèlement, les Epl se présentent comme des véritables moteurs de modernisation, des solutions anticrise. **Milena Angelova** a

souligné cette fonction défendue par le Ceep vis-à-vis des institutions européennes en tant que partenaire social. Pour **Carl Cederschiöld**, la valeur ajoutée des Epl réside dans la réalisation de services d'intérêt général sous la maîtrise publique des élus locaux. Ce sont les collectivités locales qui définissent les modes d'intervention des services publics, a confirmé **Philippe Maillard**. Les opérateurs privés proposent des solutions adaptées dans le respect de la diversité des territoires. A la fin, l'objectif est de fournir des services publics de qualité à un prix abordable aux citoyens.



Thierry Repentin, ministre délégué en charge des Affaires européennes, a clos cette première séance après que **Jean-Léonce Dupont** ait rappelé la responsabilité des gouvernements nationaux, notamment dans la transposition des textes communautaires. Selon le ministre, le rôle des Epl est d'autant plus important en ce moment où l'Europe apparaît encore trop loin des préoccupations des citoyens. Attaché à l'idée des services publics, il s'est dit convaincu par la contribution des Epl à la création d'une Europe solidaire, innovante et dynamique.